

UNION FRANÇAISE DES SEMENCIERS

L'UFS regroupe 135 entreprises qui développent et commercialisent des semences pour 6 espèces : céréales, protéagineux, betteraves et chicorées, maïs et sorgho, fourragères et gazon, potagères et fleurs. Ces entreprises majoritairement des PME/TPE implantées en zone rurale, représentent 12 000 emplois directs en lien avec 19 000 agriculteurs-multiplicateurs partenaires.

Contact :

Union Française des Semenciers

17 Rue du Louvre

75001 Paris

<https://www.ufs-semenciers.org/>

Contact : communication@ufs-asso.com

CAHIER D'ACTEUR

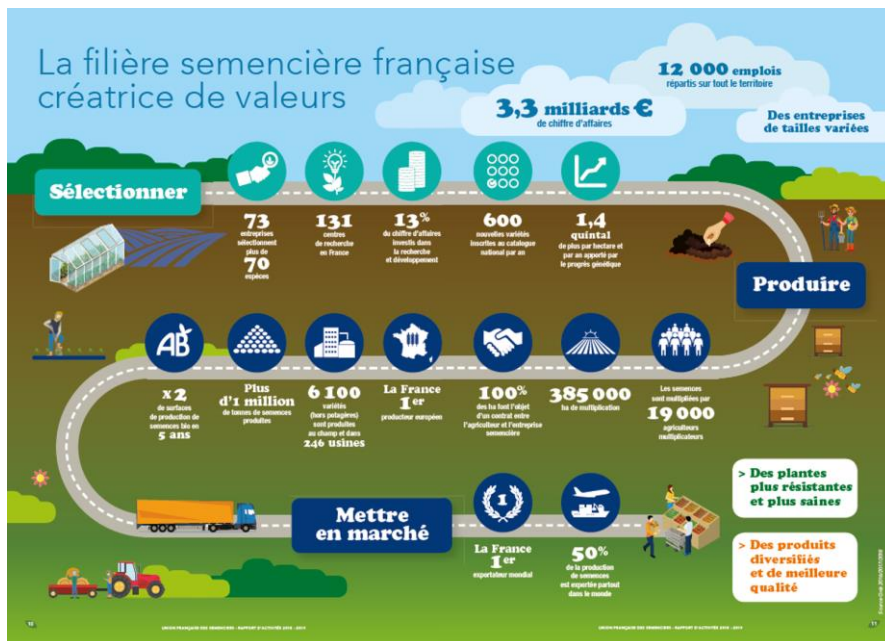
Union française des semenciers

LES SEMENCES, MAILLON PRIMORDIAL DE L'AGRICULTURE

La filière « semences » est historiquement une filière d'excellence car la France est le 1er producteur de semences en Europe et le premier exportateur mondial. Implantées aux quatre coins de l'Hexagone, les entreprises semencières dynamisent le tissu économique et social de nos régions, avec des investissements industriels représentant 2,2% du chiffre d'affaires (CA) de la filière. La grande diversité de modèles d'entreprises permet de répondre aux spécificités locales et l'activité semencière est très structurante dans les zones rurales.

La filière crée 550 variétés nouvelles par an : elle contribue ainsi à l'augmentation de la biodiversité cultivée qui est primordiale pour faire face aux enjeux climatiques. Elle consacre d'ailleurs 13% de son CA à la recherche et au développement.

Avec un CA de 3,3 milliards d'euros, le secteur des semences contribue positivement à la balance commerciale agricole



POURQUOI L'UFS SOUHAITE PARTICIPER AU DEBAT IMPACTONS ?

Un contexte sanitaire qui a montré la force de la structuration de la filière semences

Le confinement total lié à la Covid 19 a montré l'importance d'un secteur agricole diversifié et ancré sur le territoire, capable de répondre aux besoins des consommateurs, en quantité et en qualité.

Les semenciers ont pris part à l'effort de l'ensemble de la chaîne agroalimentaire, grâce à une organisation historiquement forte et efficace de la filière, tant au niveau national que régional. Leur structuration a ainsi permis de maintenir un approvisionnement dans un environnement dégradé, notamment auprès des agriculteurs, mais surtout auprès des maraichers et des jardiniers qui démarraient leur saison. Car sans semences et plants, pas de productions.

Des enjeux climatiques à résoudre à tous les échelons

L'agriculture se réinvente sans cesse, et est donc en transition permanente, pour et par la société civile. En France, elle a dépassé sa vocation première, nourricière, en développant de nombreux services environnementaux. L'agriculture est, malgré ce qu'on l'entend trop souvent, un contributeur positif aux enjeux environnementaux, par la conservation et la création de biodiversité, la captation de carbone dans le sol ou l'adaptation au changement climatique.

Les membres de l'UFS développent des semences adaptées aux terroirs, pour l'agriculture biologique comme pour l'agriculture conventionnelle, pour les marchés courts comme pour l'export. Ils travaillent également sur des plantes plus résistantes aux maladies et au stress hydrique pour s'adapter au changement climatique. Une nouvelle variété demande 10 années en moyenne de R&D et exige un accès à toutes les technologies les plus innovantes dans un cadre réglementaire stable et porteur.

Or, l'industrie semencière constate une dérive réglementaire sans précédent et un risque de repli national qui créent une insécurité juridique importante pour les entreprises. De nombreuses décisions politiques consistent encore à poser des interdictions au niveau national, qui mettent des productions dans des impasses techniques et des difficultés économiques.

L'UFS souhaite donc participer au débat imPACtons, car les professionnels des semences considèrent qu'une PAC forte, pérenne et en faveur de l'innovation, permettrait de concilier écologie ET économie tout en soutenant une agriculture française durable ET compétitive, dans un environnement européen porteur.

LES QUATRE PROPOSITIONS DE L'UFS

Une PAC volontariste pour conjuguer la souveraineté alimentaire européenne et locale avec la compétitivité à l'export. Le marché unique permet la diffusion en toute sécurité des productions agricoles avec des réglementations harmonisées. Toutefois, l'ensemble des acteurs de la chaîne agroalimentaire européenne doit pouvoir compter sur des débouchés économiquement viables dans un contexte concurrentiel mondialisé. Il faut donc maintenir une PAC offensive au-delà de 2027, pour donner aux agriculteurs européens, les moyens de se maintenir dans la compétition internationale y compris au sein de nos territoires européens.

Une PAC ouverte pour soutenir tous les types d'agriculture afin d'apporter les réponses aux attentes très diverses des consommateurs citoyens. Le panel de l'offre agricole et alimentaire doit concilier un équilibre entre les différentes gammes de produits afin de répondre aux priorités qualité/prix des consommateurs. Pour cela, il faut élaborer une PAC qui cible tous les modes de productions articulés à une réglementation européenne cohérente, proportionnée, et lisible (pour donner du temps aux transitions) avec des principes communs (et des adaptations à la marge des Etats membres en fonction de leurs réalités agricoles). Il faut cesser de développer des spécificités réglementaires nationales qui peuvent générer des distorsions entre pays européens mais aussi harmoniser les règles en vigueur pour supprimer les distorsions existantes.

Une PAC ambitieuse pour permettre à l'agriculture de répondre aux enjeux climatiques. Le développement des maladies, l'augmentation des périodes de stress hydrique, la dégradation des sols ... impliquent de travailler de façon plus systémique. Pour développer des solutions d'atténuation ou d'adaptation aux enjeux climatiques globaux, comme la baisse d'émission de CO2 et la captation du carbone dans les sols, il est impératif de travailler sur des modèles agroécologiques qui incluent les connaissances génétiques et physiologiques des plantes,

l'analyse des sols, les traitements raisonnés biologiques et chimiques contre les maladies, les progrès en robotique, divers diagnostics et schémas de production via le numérique ... Il ne faut donc rien exclure mais soutenir le développement des projets combinant les différents outils à disposition, et rémunérer les agriculteurs pour leur contribution en services écosystémiques, en particulier pour les actions de captation de carbone

Une PAC visionnaire en faveur du développement de l'innovation pour toutes les agricultures, avec une R&D pensée dans sa globalité sur une base scientifique et non par opportunité ou dogmatisme, afin d'en faire un réel levier d'optimisation. Le secteur des semences souhaite que la PAC soutienne financièrement toutes les initiatives innovantes, porteuses de solutions économiquement viables pour les agriculteurs et qui répondent aux attentes des consommateurs, français, européens.

EXEMPLES DE SOLUTIONS PORTEES PAR LE SECTEUR SEMENCIER

Trouver une solution à la jaunisse de la betterave

Les betteraves ont connu des attaques sans précédent d'une famille de virus (induisant la jaunisse de la betterave). Ces virus inoculés par une population anormalement élevée de pucerons (due à un hiver doux) provoquent de très fortes pertes de rendement au niveau des racines qui n'ont pu se développer. L'interdiction de certains insecticides ont provoqué des pertes de rendement de plus de 30%. Il est possible d'utiliser des auxiliaires, mais face à l'ampleur du problème toute la filière se mobilise pour trouver des solutions alternatives et complémentaires, avec, en premier lieu, la recherche de variétés tolérantes.

Développer les nouvelles pratiques agronomiques

Les semenciers sélectionnent et proposent des solutions d'accompagnement des nouvelles pratiques agronomiques. Qualifiées généralement d'agricultures régénératrices des sols, ces pratiques veillent à une meilleure alternance des cultures grâce à l'introduction d'espèces nouvelles, une moindre intervention mécanique (semis-direct) et une recherche de couverture permanente des sols (agriculture de conservation). Ces pratiques culturales novatrices s'appuient donc essentiellement sur le végétal pour protéger le principal capital des agriculteurs, le sol.